

Inspection des bateaux à vapeur.—Le service d'inspection des bateaux à vapeur, qui dépend du ministère de la Marine, est dirigé par une commission possédant un personnel d'inspecteurs dans les principaux ports océaniques et intérieurs. Cette commission détermine les conditions de navigabilité requise des bâtiments et leur délivre un certificat; elle est également chargée de s'assurer de la compétence des mécaniciens de ces navires.

Le tableau suivant fait connaître le nombre et le tonnage des bateaux à vapeur inspectés pendant l'exercice terminé le 31 mars 1929.

62.—Inspection des bateaux à vapeur pendant l'exercice terminé le 31 mars 1929.

Divisions.	Nombre de navires inspectés.				Nombre de navires non inspectés.	
	Navires enregistrés ou possédés au Canada.		Navires enregistrés ou possédés ailleurs.			
	Nom- bre.	Tonnage.	Nom- bre.	Tonnage.	Nom- bre.	Tonnage.
Halifax.....	156	184,598	13	47,869	24	28,909
Saint-John.....	64	40,112	2	4,108	27	5,987
Québec.....	64	50,891	—	—	11	4,543
Sorel.....	112	51,659	—	—	10	3,304
Montréal.....	172	179,185	6	33,328	55	56,486
Kingston.....	121	141,339	5	434	—	—
Toronto.....	181	181,068	49	63,013	20	4,817
Midland.....	74	75,885	6	131	17	1,093
Collingwood.....	105	64,741	1	1,575	23	1,698
Port-Arthur.....	100	107,754	—	—	75	3,344
Vancouver.....	275	124,275	8	85,007	80	16,450
Victoria.....	70	62,272	13	32,177	21	92,431
Total.....	1,494	1,263,779	103	268,242	363	219,062

Divisions.	Nombre de navires sujets à inspection en service.		Nombre de navires ajoutés à la flotte canadienne.		Nombre de navires perdus ou détruits.	
	Nom- bre.	Tonnage.	Nom- bre.	Tonnage.	Nom- bre.	Tonnage.
Halifax.....	193	261,376	3	902	7	4,843
Saint-John.....	93	50,207	3	1,394	2	150
Québec.....	75	55,434	3	14,249	—	—
Sorel.....	122	54,963	2	237	8	1,832
Montréal.....	233	268,999	10	10,089	2	90
Kingston.....	126	141,773	4	8,031	1	1,854
Toronto.....	250	248,898	6	7,737	12	4,124
Midland.....	97	77,109	4	342	7	3,103
Collingwood.....	129	68,014	2	780	3	101
Port-Arthur.....	175	111,098	3	70	—	—
Vancouver.....	363	226,332	7	1,762	9	3,708
Victoria.....	104	186,880	3	4,775	2	1,363
Total.....	1,960	1,751,082	50	50,368	53	21,168

Les honoraires perçus au cours de l'année au titre de ces inspections se sont élevés à \$126,713 et les droits d'examen payés par les mécaniciens à \$1,850 ce qui forme un total de \$128,563 encaissé par les inspecteurs.

Matelots embarqués et débarqués.—Le tableau 63 donne pour chaque année, de 1908 à 1928, le nombre des matelots pris à bord et de ceux congédiés aux ports canadiens sous les dispositions de la loi de la Marine marchande du Canada. (S.R. 1927, ch. 186).